

Compte rendu COPIL AMO Baraque

Réunion du 20/01/2020

Les points évoqués :

Pas de priorisation du public, la Baraque s'adresse à toutes et à tous

La jauge maximale de la Baraque sera de 300 personnes

La Baraque est un lieu de partage de savoir-faire, de création, d'exposition et de diffusion

L'objectif premier de la Baraque sera d'accueillir des groupes de 20-30 personnes pour des activités culturelles diverses (Yoga, artisanat d'art, exposition...). On estime et espère environ 150 jours d'utilisation par an pour ce type d'évènement.

Au vu des problèmes d'accessibilité (route d'accès et parking), les évènements important type fêtes des vieux métiers ou fête de la musique seront limité à 3-4 par an. Nous devons réfléchir à un mode de transport écologique et économique pour acheminer les visiteurs lors de ces évènements.

La salle hors sac pourra être externalisée (extension abri à chevaux)

L'option d'un gardien est écartée par le groupe de travail. A la place, une personne avec un rôle de coordinateur qui travaillerait en partie à la baraque est envisagée.

Les travaux engagés à la Baraque devront respecter une démarche environnementale. L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement est un point important pour la cohérence du projet. L'impact environnementale des travaux doit être nul voir positif en réfléchissant chaque points de la rénovation (toilettes sèches, récupération d'eau, réutilisation de l'eau salle...)

Prévoir au moins 100m² de praticable pour la scène

Faire une étude de l'isolation de la grange (impact sur l'ambiance du lieu, coût)

Dans le cas où une dalle serait refaite dans la grange, proposer un scénario qui prévoit la possibilité d'isolation et de chauffage de la grange dans un second temps

Le four à est un élément centrale de la Baraque. Dans le cas où il est conservé il devra être utilisé. La possibilité d'y permettre une activité boulangerie (fabrication 1-2-3-4 fois par mois) par un artisan local est envisagé.

Travailler sur la vision budget/animation

Modification

7.4.2 Ambiances

L'âme de la grange existante doit être préservée dans le cadre de l'opération. Il n'est pas question de masquer la charpente, le plancher bois existant réalisé par de grandes planches est idéalement à conserver.

7.4.3 Temporalités

Il apparaît que l'isolation de l'espace de la grange est incompatible avec la préservation des ambiances. (Est-il possible d'estimer une solution d'isolation et de chauffage de la grange qui garderait le cachet des lieux ?)

Il est envisagé que l'espace de la grange reste « brut » et ne soit utilisé qu'en période aux conditions météorologiques favorables, sans besoin de chauffage.

Les autres locaux seront utilisables tout au long de l'année.

7.4.4 Besoins

Les besoins exprimés pour le projet multi-culturel s'organisent autour de 4 thématiques à développer, hiérarchiser et arbitrer selon les potentialités du site et les enjeux de scénario :

✓ L'offre accueil | convivialité

✓ L'offre activités | animations | « tiers-lieu »

✓ L'offre permanence — On remplace l'offre de permanence par une loge de gardien

✓ L'offre hébergement

Le bâtiment accueille prioritairement les fonctions de convivialité.

L'OFFRE ACCUEIL | CONVIVIALITE

L'accueil est géré par la permanence envisagée (animateur-coordonateur) ; une communication aisée avec le logement est à organiser.

A noter que les activités et/ou hébergements ne sont pas spontanés mais organisés et prévus à l'avance selon un calendrier prédéfini ce qui n'implique pas une présence continue à un poste d'accueil.

Il s'agit pour le projet de réaliser principalement une salle de convivialité permettant d'accueillir (à table ou en réunion) un effectif de 30 personnes. La salle comprendra un espace

ouvert accueil | vente épicerie | café associatif et un rangement pour matériel divers. Certaines animations | activités pourront s'y dérouler (yoga par exemple).

La salle est en lien direct avec une cuisine (en libre-service) appropriable par des professionnels (traiteurs) qui interviennent dans le cadre de manifestations ciblées. La cuisine permettra de petites préparations pour un effectif de 30-40 personnes mais en cas de manifestations, c'est un traiteur qui assurera la production des plats. La commune devra se positionner sur les équipements à mettre en œuvre, notamment sur ceux spécifiques assurant liaisons froide et/ou chaude mais qui peuvent également être rapportés au coup par coup par les professionnels sollicités. Un emplacement pour le véhicule traiteur avec attentes techniques (électricité, eau ?) devra être aménagé en proximité de la cuisine.

Un espace d'animation (autour du four à pain) est aménagé et en lien avec la salle de convivialité pour étendre les possibilités de l'activité : le four à pain existant et qui est à remettre en fonction devient support d'activités.

Pour dissocier l'activité (notamment le spectacle) et le moment de convivialité associé et permettre un accueil du public plus important en nombre et plus confortable, l'espace bar pourrait être mutualisé avec l'espace accueil dans la salle de convivialité.

~~Une salle hors sac, salle ou espace abrité et protégé indépendant, avec un point d'eau, peut être envisagée mutualisée avec la salle de convivialité, s'il n'y a pas de place (attention à la mixité des usages et à la gestion des accès).~~

La fonction d'accueil des chevaux et VTT peut être externalisée.

L'OFFRE ACTIVITES | ANIMATIONS | « TIERS-LIEU »

Les animations et activités du site s'organisent essentiellement dans l'espace de la grange à l'étage de La Baraque. L'espace doit permettre l'accueil du public en différentes configurations :

✓ Spectacles avec scène pour une jauge de 200-250 personnes

La scène est réalisée par des praticables mobiles (besoins pour les spectacles de danse 100m²) rangés dans un local de stockage adjacent.

Une loge intégrant un coin sanitaire permettra la préparation des acteurs.

✓ Réunions, formation, ateliers, animations diverses pour un effectif de 100 à 160 personnes assises

✓ Exposition

Un local de rangement du mobilier nécessaire à l'aménagement des différentes configurations ainsi qu'un petit bloc sanitaire pour le public seront réalisés à proximité de l'espace d'animation.

L'OFFRE PERMANENCE

Le site est géré et entretenu par un gardien hébergé in situ. Le logement est de type T3 au minimum. Il pourrait être proposé qu'une chambre soit en position de pivot, pour être ponctuellement affectée au logement (pour une famille plus grande, souplesse dans la gestion du permanent sur site) ou à l'offre hébergement collectif.

Le garage de l'offre permanence peut être externalisé.

Le site est géré par un animateur coordinateur ou médiateur culturel. Un bureau de 15m² (l'espace de travail) et une loge attenante de 9m² (type CROUSS), lui permettant de dormir sur place lors d'évènement particulier, seront à sa disposition.

L'OFFRE HEBERGEMENT

Il ne s'agit pas d'une offre en hébergement touristique de masse, ni de luxe. Priorité est donnée à l'hébergement de résidence en lien avec les activités et animations du site.

L'hébergement de tourisme (randonneurs, VTT) n'est pas écarté mais est placé en second rang. Attention aux dérives possibles

La capacité d'accueil souhaité pour l'hébergement est évaluée à 10-20 personnes, dans le cadre de chambres collectives. Un espace douche + lavabo par chambre sera aménagé et 1 bloc sanitaire partagé.

L'accueil d'enfants en hébergement sous tentes à l'extérieur de La Baraque est envisagé, avec accès aux espaces douches et sanitaires réalisés dans La Baraque.

À noter que dans le cas d'accueil de jeunes enfants < 6 ans, les installations sanitaires accessibles devront comprendre des équipements rabaissés (cuvette, lavabo). Le lieu de repli sera la salle de convivialité et/ou la grange. Un nombre d'équipements sanitaires n'est pas imposé. La Baraque n'a pas pour vocation d'accueillir des groupes d'enfant < à 6 ans

Pour augmenter la capacité d'accueil en hébergement, il est envisagé à plus long terme de réaliser des cabanes en mode autonome. Le projet sur le sujet hébergement restera à préciser notamment par rapport au public cible.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le besoin d'une vingtaine de places de stationnement est identifié en proximité de La Baraque. L'usage premier de ces places sera pour les résidents, les animateurs du site et présentera 1 place PMR.

Un jardin pédagogique pourra être aménagé à l'emplacement actuel du jardin, tout en ménageant l'intimité du logement du gardien.

Le verger sera le lieu d'accueil camping avec attentes électriques et eau.

La cuve de stockage d'eau de pluie pourra être valorisée si possible.

La dalle extérieure de l'ancienne fosse à purin sera comblée, rénovée et sécurisée.

7.8 Orientations de scénario

L'étude de faisabilité développera :

✓ Un scénario « minimaliste », « dans les murs » de La Baraque, intégrant toutes les fonctions possibles identifiées dans le cadre du recueil des besoins au sein du seul bâtiment existant.

(Prévoir une option qui permettrait d'utiliser la grange toute l'année tout en préservant l'âme du lieu)

✓ Un scénario « optimisé », se permettant d'envisager en plus du bâtiment existant des extensions ou constructions limitées pour répondre mieux aux besoins exprimés

